

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mai 2021

SÉCURITÉ CIVILE ET VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS - (N° 4154)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 278

présenté par
Mme Anthoine

ARTICLE 26

À l'alinéa 1, après le mot :

« vétérinaire »,

insérer le mot :

« retraité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.